

Il faut être conscient de ses compétences, les faire valoir et les faire reconnaître par ses managers



Lundi 18 avril Charline Avenel, Secrétaire Générale de Sciences Po a animé la conférence de clôture du cycle Egalité Femme/Homme proposé cette année par le Service Carrières. Retour sur quelques idées clé à retenir...

Valoriser ses compétences

Charline Avenel (C.A.) - "pour être reconnu dans son poste, il faut être conscient de ses compétences, les faire valoir et les faire reconnaître par ses managers"

Equilibrer vie privée et vie professionnelle

C.A - "je ne demande pas l'autorisation quand je dois partir et je n'aborde pas le sujet en entretien de recrutement. Quand je dois partir, je pars. C'est une question de posture. Il faut être solide dans ses priorités et assumer".

Réussir son intégration

CA " Il faut faire dès le début un effort de projection. Bien assimiler le contenu du poste, en comprendre les enjeux et le contexte sont les clés pour réussir son intégration. Il faut faire preuve d'empathie et se mettre dans une posture d'écoute et de dialogue. On est plus à l'aise et on a plus confiance en soi, ce qui permet d'être solide, dès le départ, dans ses priorités. Il ne faut pas être autocentrée sur soi-même".

Négocier son salaire

CA "Ce qui est souvent déterminant, c'est le salaire à l'embauche. Il faut savoir ce qu'on peut demander ou pas. Pour cela, il faut être au clair sur ses compétences et se renseigner sur ce que le marché propose à compétences égales. Par la suite, il faut faire le marketing de son travail. Je dis toujours à mes managers quand j'ai bien fait mon travail et quand j'en ai fait plus que ce que l'on m'avait demandé au départ !".

"j'ai trouvé cette conférence intéressante et surtout très instructive. J'ai en particulier apprécié le format en petit groupe qui nous a permis de poser librement toutes les questions que nous souhaitions"

- commentaire d'une étudiante en master -

À suivre...

un nouveau [cycle de conférence et ateliers](#) sera proposé dès la rentrée prochaine par le Service carrières